



Demande de prêt de salle regroupant moins de 50 personnes (Cette demande ne vaut pas autorisation)

Nom du demandeur :

Association :

Adresse :

Tel : Mail :

Salle / Espace demandé(s) :

- Halle aux sports - Allées Henri Barbusse
- Salle d'exposition de la Maison du Parc - Rue de la Fontaine
- Parc de la Maison du Parc - Rue de la Fontaine
- Bâtiment préfabriqué - Traverse des Estivants (Caution de 100 €)
- Salle de réunion de la mairie - rdc - place de l'hôtel de ville
- Salle de réunion de la mairie - 1er étage - place de l'hôtel de ville
- Site de l'ancien camping municipal - Traverse des Estivants
- Autres :

Informations sur la réunion / manifestation organisée

Date :

Horaires : deh àh environ

Manifestation :

Nombre de participants attendus :

Détails sur l'organisation de la réunion (déroulement, matériel utilisé, organisation d'un apéritif, d'un repas...) :

.....
.....
.....

Association

Nom et date de la Manifestation

Matériel municipal souhaité pour la mise en place de la manifestation

		Quantité demandée	Quantité accordée
Matériel	Barrière de sécurité		
	Grille d'expo 1m x 2 m		
	Chaise		
	Plateau 3 m x 0.90 m		
	Plateau 2 m x 0.90 m		
	Chevalet en bois		
	Table de 3 m x 0.90 m		
	Table de 2 m x 0.90 m		
Estrade	Entre 1 et 20 m ² maximum - Ht 0.50 m	m ²	
Conteneur	500 litres - Tri sélectif		
	120 litres - Tri sélectif		
	500 litres - Déchets ménagers		
	120 litres - Déchets ménagers		
	500 litres - Pour le verre		
	120 litres - Pour le verre		
Eau	Eau		
Electricité	Alimentation en 220		
	Alimentation en 380		
Vestiaire	Vestiaire seul		
	Douche		

Date de retrait

Lieu de retrait

Date de retour

Lieu de retour

Date et Visa de l'agent responsable du matériel

Association.....

Nom et du Président.....

Tel

Courriel

M'engage et déclare

- Avoir pris connaissance du règlement sur l'utilisation du matériel communal,
- Avoir rédigé, à l'ordre du Trésor Public,
un chèque de caution de 100 € pour le prêt du matériel communal,
éventuellement un chèque de caution de 100 € pour le prêt du préfabriqué,
- Avoir pris bonne note que certains matériels sont à prendre par mes propres moyens et sur rendez-vous,
- En cas de dégradation ou de non restitution de tout ou partie du matériel, à remplacer le matériel ou à acquitter le prix qui me sera facturé,
- A rendre les lieux prêtés pour l'organisation de la manifestation en parfait état de propreté et le cas échéant à en assurer le nettoyage,
- Avoir souscrit une assurance couvrant les risques sur les dommages aux biens et la responsabilité civile,
- Si nécessaire, avoir fait contrôler et valider mes installations par un organisme de contrôle de sécurité agréée (Socotec, Qualiconsult, ...),
-

Fait à Millas, le

Signature

Date et Visa de l'agent ayant réceptionné la demande

Ouverture d'un débit temporaire de boissons groupe 1 et 3

Groupe 1 Boissons sans alcool : eaux minérales ou gazéifiées, jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré, limonades, sirops, infusions, lait, café, thé, chocolat,

Groupe 3 Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1, 2 à 3 degrés d'alcool, vin de liqueurs, apéritif à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIRE UN DÉBIT TEMPORAIRE

Débit de boissons de _____ catégorie

M _____ le Maire,

Je soussigné ⁽¹⁾ _____

ai l'honneur de solliciter, conformément aux dispositions des articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire à ⁽²⁾

du _____ au _____, à l'occasion de ⁽³⁾ _____

Veuillez agréer, M _____ le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le _____

Signature,

ARRÊTÉ DU MAIRE

Je soussigné, Maire d _____

Vu l'article L. 2122-28 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu les articles L. 3334-1 et L. 3334-2 du Code de la santé publique ;

Vu ⁽⁴⁾ _____

Vu la demande ci-dessus,

ARRÊTE :

Article unique. – M ⁽¹⁾ _____

est autorisé à ouvrir un débit temporaire _____ catégorie

du _____ au _____

à l'occasion de ⁽³⁾ _____

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boissons.

Fait à _____, le _____

Le Maire,

(1) Nom, prénoms, profession, adresse.

(2) Indiquer l'emplacement.

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.

(4) Indiquer, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé.